

Le 16 janvier 2023

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 16 janvier 2023 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn, et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

23-01-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel présenté en ajoutant le sujet suivant :

19 a) Commandite- Levée de fonds Classique Hivernal Graham Neil

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil auparavant, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour.

23-01-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 5 décembre 2022, soit adopté.

23-01-03 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 15 décembre 2022, soit adopté.

DÉPÔT CORRESPONDANCE- AVIS RELATIF AUX DONNÉES DÉMOLINGUISTIQUES DE VOTRE ORGANISME-OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dépôt-Lettre reçus par messagerie le 13 décembre 2022, en date du 12 décembre 2022 de l'Office québécois de la langue française, concernant l'Avis relatif aux données démolinguistiques de votre organisme.

23-01-04 MAINTIEN DU STATUT D'ORGANISME RECONNU EN VERTU DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

CONSIDÉRANT

l'avis reçu par messagerie le 13 décembre 2022 de l'Office québécois de la langue française à l'effet que la municipalité ne remplirait plus la condition exigée par l'article 29.1 de la *Charte de la langue française* (RLRQ, c.C-11), c'est-à-dire que plus de la moitié des résidentes et résidents de son territoire sont de langue maternelle anglaise;

CONSIDÉRANT QUE selon les données démolinguistiques recueillies lors du recensement 2021 de Statistique Canada, 47,9% des résidentes et résidents de la municipalité de Stanbridge East ont déclaré avoir l'anglais comme langue maternelle;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 29.2 de la *Charte de la langue française*, la reconnaissance obtenue par la municipalité lui sera retirée, du seul effet de la loi, à l'échéance d'un délai de 120 jours à compter de la réception de l'avis transmis par l'Office québécois de la langue française;

CONSIDÉRANT QUE cette reconnaissance est toutefois maintenue si la municipalité adopte, avant cette échéance, une résolution à cette fin et avise l'Office québécois de la langue française, sans délai;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la municipalité de Stanbridge East de conserver son statut d'organisme reconnu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu **unaniment** :

- Que le conseil municipal, confirme son intention de maintenir le statut de la Municipalité de Stanbridge East à titre d'organisme reconnu par la *Charte de la langue française*;
- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'Office québécois de la langue française, sans délai.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Présentation par Mme Marie-Andrée Foucreault-Therrien, Mère au front et ses alliés.es Cantons-de-l'Est, invitation participation projet chaise des générations.

23-01-05

COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu que les comptes extraordinaires (signifiés par un astérisque) et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN JANVIER 2023

Total des salaires : 10 354.01\$

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

5161	Receveur Générale	Retenu fédérales	4 164.55
5162	Ministre du Revenu du Québec	Retenu provinciales	17 963.46
*5163	Atelier et Découpage Bourgea 2014 Inc.	Pièces-coupages	224.88
5164	Avizo Experts – Conseils	Usine T.E.U. - décembre	2 431.72
5165	Axion		224.44
5166	Peter Beaucage	Décembre	2 597.12
5167	Bell Canada		577.39
*5168	Nicole Blinn	Remb. dép / buffet budget/noël, cellulaires voirie	1 445.31
*5169	BMR Express	Patinoire et geotextile.	68.14

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

5170	UNI – Select Canada Inc.	Pièces F-550	39.56
5171	Canton de Bedford	Collectes ordures	7 347.52
*5172	Carrière D.M. Choquette	Pierre / stabilisation de berge & stationnement Hôtel de ville	602.63
*5173	Centre du Camion Cowansville	S.I. (2) batteries	875.77
*5174	Équipements Incendies CMP Mayer Inc.	S.I. / rés # 22-12-16 (5) cylindres	12 589.77
*5175	Concassage Pelletier Inc.	Pierre / chemins	197.38
5176	Country Living	Bibliothèque	29.97
5177	Dépanneur chez Ben	S.I. / essence	190.00
5178	Dépanneur Stanbridge East	Garage / Hôtel de Ville	137.65
*5179	Échelles C.E. Thibault Inc.	S.I. / inspection échelles	151.77
*5180	Formiciel	Comptes de taxes & enveloppes	767.01
5181	Outillage Rioux G.D.B.	Bancs patinoire ect.	42.99
*5182	Gestion Paramédical	S.I. / formation- premier soins- CNESST	1 386.60
5183	Hydro Québec		2 738.31
5184	Gestim Inc.	Inspecteur	1 981.14
*5185	Lettrage Graphico-Tech	Calendrier collectes	339.46
5186	Librairie Moderne	Bibliothèque	1 358.20
*5187	Mines Seleine	18.49 t.m. safe-t-salt	2 274.48
*5188	Nopac Environnement	Verres 7 oz	223.82
*5189	VOX avocat (e) s inc.	Consultations – rés # 22-10-08	574.88
*5190	PG Solutions	Contrat 2023	10 659.34
5191	Postes Canada	Calendrier collectes, Budget 2023 & biblio	179.84
*5192	Premier Tech Aqua	Usine – bandes	1 391.20
*5193	Chauffage P. Gosselin Inc.	Inclus appel de service – fournaise centre com.	6 951.00
*5194	Rabais Campus	Bibliothèque	675.14
*5195	Raymond Chabot Grant Thornton	Facture progressive- Audit 2022	1 149.75
5196	R.I.G.M.R.B.M.	enfouissement décembre	1 299.69
5197	R.M. Leduc & cie inc.	Bibliothèque	260.75
*5198	Rona	Entr. Hôtel de Ville et centre communautaire	557.93
5199	Enviro Connexions	Tri- recyclage novembre	471.06
*5200	Seney Électrique inc.	Trouble fournaise- Centre communautaire	195.13
*5201	Staples Commercial	Fournitures de bureau	325.50
*5202	St-Pierre	Transport de pierre	603.62
5203	Telus Mobilité	novembre et décembre	773.18
*5204	Ville de Bedford	S.I. / remplissage (22) bouteilles d'air	220.00
*5205	Missisquoi Museum	Subvention -Rés. # 23- 01-12	2 000.00
*5206	Graham Neil Winter Classic	Dons rés # 23-01-13	250.00
*5207	André Demers	Remplacement chèque #5082	114.98
*5208	Nicole Blinn	Petite caisse	189.90

**RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN DÉCEMBRE 2023
ET RAPPORT ANNUEL 2023**

Dépôt des rapports de l'inspecteur, des permis émis en décembre 2022 et le rapport annuel 2022.

23-01-06

**APPUI MUNICIPAL-DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ POUR
ALIÉNATION D'UNE SUPERFICIE DE 3,57HA D'UNE PARTIE DU LOT
6 301 366**

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par Urbanisme & Ruralité, mandataire de Teprine Baldo, concernant l'aliénation d'une partie du lot 6 301 366 d'une superficie de 3,57ha afin de poursuivre le développement de leur entreprise agricole vouée à la production de semences ;
- CONSIDÉRANT QUE** le lot est conforme en vertu du règlement de lotissement en vigueur sur le territoire de la municipalité et que l'usage restera agricole ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'objet de la demande d'autorisation vise la diversification des activités agricoles et que le lot visé est contigu à leur résidence ;
- CONSIDÉRANT QUE** cette proximité est essentielle considérant le travail manuel imposé par le type d'entreprise que Teprine Baldo exploite ;
- CONSIDÉRANT QUE** Teprine Baldo a implanté son entreprise Le Noyau sur ce site depuis quelques années, qu'elle a investi depuis dans plusieurs infrastructures et qu'une autorisation pour l'aliénation consoliderait ses acquis et favoriserait ses investissements futurs ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Le Noyau n'est plus au stade embryonnaire, qu'elle connaît bien le marché des semences et qu'elle est gérée par Teprine Baldo qui a su se tailler une solide réputation dans ce domaine ;
- CONSIDÉRANT QUE** ce type d'entreprise présente une rentabilité élevée à l'hectare et que les revenus de l'entreprise ont si rapidement augmentés qu'elle a permis la création de deux emplois, en plus de celui de Teprine Baldo, en 2022;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet répond favorablement à de nombreux objectifs de la Politique agroalimentaire de la MRC de Brome-Missisquoi et qu'il cadre bien dans la vision de développement agricole de toute une région ;
- CONSIDÉRANT QUE** le site présente toutes les caractéristiques recherchées par ce type d'entreprise de niche et que sa superficie est idéale pour permettre d'isoler les végétaux et ainsi éviter les croisements génétiques ;
- CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de la terre disposera toujours d'une superficie d'environ 40 ha pour y pratiquer l'agriculture et que la partie visée est difficile à cultiver aux fins de la grande culture ;

CONSIDÉRANT QU' une servitude d'accès permettra au propriétaire actuel d'accéder aisément à la terre boisée située de l'autre côté de la rivière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole de Québec d'Urbanisme & Ruralité, mandataire de Teprine Baldo, concernant l'aliénation d'une superficie de 3,57 ha d'une partie du lot 6 301 366.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 439- TAUX POUR LES COMPTES DE TAXE MUNICIPALES 2023

Le conseiller Robert Young donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, elle proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du règlement n° 439 –Taux pour les comptes de taxes municipales 2023.

L'objet de ce règlement est pour fixer le taux d'intérêt et les taux de taxation sur tous les biens-fonds de la municipalité selon le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2023.

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 439 et renoncent à sa lecture.

Copie du projet de règlement n° 439 avait été remise à chacun des membres du conseil le 11 janvier 2023.

23-01-07

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 142 842\$ (dossier n° FUV43934) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault et résolu unanimement que la municipalité de Stanbridge East informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

23-01-08

MANDAT- AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC. -VALIDATION DÉBITMÈTRE -USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d'accepter l'offre de service de la Firme Avizo Experts-conseil inc., pour effectuer la validation du débitmètre à l'usine de traitement des eaux usées, en vertu du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU), selon les termes et conditions contenus à l'offre de service en date du 19 octobre 2022 (Soumission n°5171) et que ce conseil autorise la directrice générale, Nicole Blinn, à signer pour et nom de la municipalité, tout documents requis aux fins de la présente résolution.

23-01-09

**ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR LE BUREAU MUNICIPAL -
LOCATION AVEC OPTION D'ACHATS**

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur au bureau municipal est dû à être remplacé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu :

➤ Que ce conseil accepte la proposition de GroupeCT à savoir :

- Un photocopieur Xerox AltaLink C8130 4T et ses accessoires
- Modalités de location : durée de 24 mois, huit (8) versements 998.20\$
- Options d'achat à la fin du terme :100\$
- Contrat de service sera facturé à la copie selon les taux suivants :
0.0095\$ pour le photocopies noir et blanc et 0.0750\$ pour les copies couleur

23-01-10

**AUTORISATION D'ACHATS- MATÉRIAUX POUR GRILLE SABLEUR F-
550**

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d'autoriser l'achat des matériaux pour la confection d'une grille pour la sableuse sur le F- 550. (Estimation – Atelier d'Écoupage Bourgea 2014 inc. + 503.54\$+ tx.)

23-01-11

AUTORISATION D'ACHATS- TUILES DE PLAFOND- CASERNE

CONSIDÉRANT QU' il y a plusieurs tuiles de plafonds à la caserne à remplacer suite à une ancienne infiltration d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu d'autoriser l'achat de tuiles de plafond pour la caserne. (Estimation +-950.00\$)

**DEMANDE DE SUBVENTION- FÊTE NATIONALE 2023- CANTON DE
BEDFORD**

Il est convenu que le conseil ne souhaite pas participer.

23-01-12

VERSEMENT FINANCEMENT 2023- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE MISSISQUOI

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu de contribuer un montant de \$2 000 au Musée Missisquoi pour leur campagne de financement 2023. (Résolution n° 22-11-13 GL# 02 70259 951)

CORRESPONDANCE

- Club des personnes Handicapées Brome Missisquoi : Remerciement pour votre contribution lors de leur campagne de financement.
- Ville de Côte Saint-Luc : Dates pour la présentation virtuelle, contestation de la loi 96 devant les tribunaux.

23-01-13

CONTRIBUTION CLASSIQUE HIVERNALE GRAHAM NEIL

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil auparavant, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu de contribuer un montant de 250\$ au Classique hivernale Graham Neil pour leur levée de fonds d'Hockey plein air qui aura lieu le 3 et 4 février 2023.

23-01-14

AUTORISATION D'ACHATS- ENSEMBLE DE CHÂÎNES À NEIGE POUR LE CAMION F- 550

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil auparavant, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Il est proposé par le conseiller Robert Young appuyer par la conseillère Rose Lawlor et résolu que ce conseil autorise l'achats d'ensembles (3) de chaînes d'hiver pour le camion F-550. (Estimation 849.00\$+ tx.)

23-01-15

PARTICIPATION-CHAISE DES GÉNÉRATIONS

Malgré le fait que l'information/documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil auparavant, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération;

Il est proposé par la conseillère Lauri-Ann Foucrault appuyer par la conseillère Tanya Garrick Rhicard et résolu que ce conseil participe dans le "projet chaise des générations", présenté par Marie-Andrée Foucreault-Therrien, Mère au front Canton-de-l'Est, afin qu'une place symbolique soit réservée à la prochaine génération autour de la table du conseil municipal de Stanbridge East.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Nicole Blinn,
Directrice générale greffière-trésorière

Greg Vaughan, Maire